

Déclaration de consentement concernant le traitement des données personnelles

La personne suivie par la Ligue pulmonaire valaisanne (LPVS) prend note et consent expressément à ce que les données personnelles qu'elle confie à la Ligue pulmonaire valaisanne (LPVS) dans le cadre d'une thérapie, d'un traitement ou d'un conseil, qui sont collectées à son sujet à des fins de thérapie, de traitement ou de conseil ou qui sont mises à la disposition de la Ligue pulmonaire valaisanne (LPVS) par des tiers (médecins, hôpitaux, cliniques, homes, Spitex, proches, fournisseurs d'appareils, etc.):

1. soient traitées en tout temps avec soin et de manière confidentielle, et qu'elles soient protégées dans le cadre de la législation en vigueur sur la protection des données;
2. soient conservées et traitées exclusivement en Suisse;
3. soient utilisées par la Ligue pulmonaire valaisanne (LPVS), la Ligue pulmonaire suisse et les autres ligues pulmonaires cantonales et régionales exclusivement à des fins thérapeutiques, de traitement ou de conseil, à des fins ordinaires d'analyse, de statistique et d'évaluation ainsi qu'à des fins d'information;
4. soient mises à la disposition des tiers impliqués dans le traitement de la personne soussignée (médecins, hôpitaux, cliniques, EMS, Spitex, fournisseurs d'appareils, etc.) exclusivement à des fins thérapeutiques, de traitement et de conseil dans la mesure où ces tiers offrent suffisamment de garanties quant au respect des prescriptions du droit de la protection des données et où soit ces tiers sont tenus de par la loi au secret, soit ils ont signé des accords de confidentialité en conséquence;
5. soient utilisées par les sous-traitants de données que la Ligue pulmonaire valaisanne (LPVS) ou la Ligue pulmonaire suisse auront mandatés pour exécuter le contrat (par exemple des prestataires de services informatiques) exclusivement pour exécuter le contrat conformément aux prescriptions de la Ligue pulmonaire valaisanne (LPVS) ou de la Ligue pulmonaire suisse;
6. ne puissent être utilisées par la Ligue pulmonaire valaisanne (LPVS), la Ligue pulmonaire suisse et les autres ligues pulmonaires cantonales ou régionales ainsi que par des tiers déployant des activités scientifiques (universités, hôpitaux, institutions de recherche) que sous une forme entièrement anonymisée et non personnalisée, y compris à des fins de recherche et de publication;
7. ne soient pas transmises à des tiers autres que ceux qui sont mentionnés dans les paragraphes susmentionnés, et qu'elles ne soient pas utilisées à d'autres fins;
8. puissent être sur demande consultées en tout temps et être sur requête rectifiées, rendues inaccessibles ou supprimées, les obligations légales, administratives ou contractuelles de conservation et d'information demeurant à cet égard réservées;
9. soient effacées au plus tard dix ans après la fin de la thérapie, du traitement ou du conseil, pour autant que des prescriptions légales, administratives ou contractuelles n'obligent pas à les conserver plus longtemps.

Pour toute question ou demande de renseignements:

Ligue pulmonaire valaisanne (LPVS), Rue de Condémines 14, 1950 Sion,
liguepulmonaire@psvalais.ch, téléphone +41274812000